

## Franklin Gulf Wealth Bond Fund

**Catégorie I (Mdis) USD<sup>1</sup> • ISIN LU2080536555** • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds  
La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

### Objectifs et Politique d'investissement

Templeton Gulf Wealth Bond Fund (le « fonds ») a pour objectif de maximiser la performance globale de l'investissement en visant l'appréciation de la valeur de ses placements et en réalisant des gains de change à moyen et long terme.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans :

- des obligations de toute qualité (y compris de moindre qualité et des titres en défaut) émises par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements ou des entreprises situés dans des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et émises dans toute devise

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des titres de créance émis par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements ou des entreprises situés plus largement dans les régions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ou émises par des entités supranationales (comme la Banque internationale pour la reconstruction et le développement)
- des produits structurés (tels que des sukuk, qui, dans des conditions de marché normales, peuvent représenter 10 % à 30 % des actifs nets du fonds)
- des produits dérivés, à des fins de couverture et d'investissement
- des titres adossés à des hypothèques et à des actifs

Lors des décisions d'investissement, l'équipe d'investissement du fonds effectue un mélange de recherche détaillée des titres, de prévisions macroéconomiques et d'analyse quantitative. La majorité des décisions d'investissement sont basées sur son étude détaillée des tendances économiques dans les pays du monde entier et de chaque titre de créance. L'équipe entreprend une analyse approfondie afin d'évaluer la contribution globale de chaque titre au risque et au rendement du portefeuille, avant de

décider de les intégrer au portefeuille. Le fonds peut distribuer le revenu brut de frais. Bien que cela puisse permettre de distribuer davantage de revenu, cela peut également avoir pour conséquence de réduire le capital.

L'indice de référence du fonds est l'indice FTSE MENA Broad Bond GCC Issuers. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions chaque jour ouvré au Luxembourg.

Pour la catégorie d'actions de distribution présentée dans ce document, le revenu de dividendes est distribué aux actionnaires.

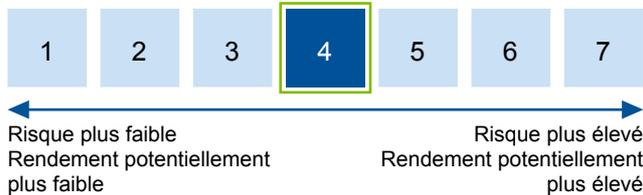
Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

### Termes à comprendre

**Produits dérivés** : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

**Produits structurés** : produits financiers dont la valeur est généralement liée à un ou plusieurs actifs sous-jacents, le plus souvent créés pour satisfaire un besoin qui ne peut pas être satisfait par le seul investissement dans des instruments financiers standard disponibles sur le marché.

### Profil de Risque et de Rendement



#### Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

#### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des obligations émises par tout type d'entité située dans des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Ces titres ont par le passé subi des fluctuations de cours,

généralement dues aux taux d'intérêt ou à des mouvements du marché obligataire. De ce fait, la performance du fonds peut fluctuer dans le temps.

#### Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

**Risque de crédit** : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres de créance spéculatifs à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

**Risque des instruments financiers dérivés** : risque de perte sur un instrument pour lequel une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

**Risque des marchés émergents** : risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

**Risque de change** : risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

## Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.*

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0.80%
----------------	-------

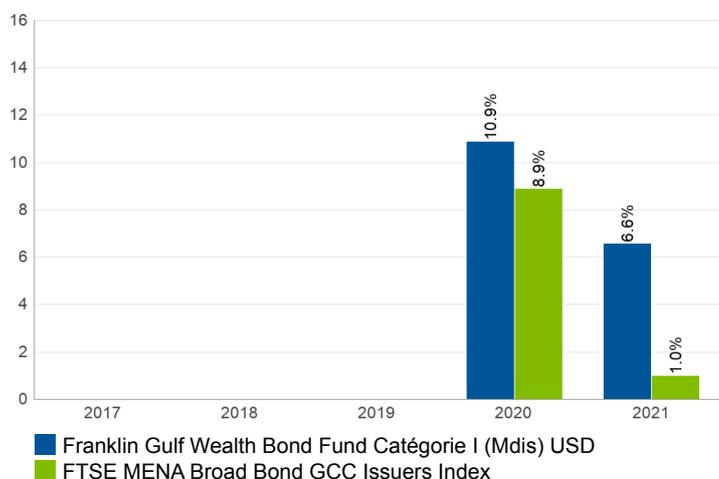
### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non applicable
---------------------------	----------------

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

## Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2013 et la catégorie d'actions actuelle le 22/11/2019.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

## Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- L'agent payeur de Franklin Templeton Investment Funds en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich.
- Il représente de Franklin Templeton Investment Funds in Svizzera è Franklin Templeton Switzerland Ltd., Stockerstrasse 38, 8002 Zurich.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site [www.ftdocuments.com](http://www.ftdocuments.com) ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton Investment Funds en Suisse ou sur le site [www.franklintempleton.ch](http://www.franklintempleton.ch) ainsi que sur la plateforme électronique de Fund info AG ([www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com)).
- Les documents pertinents comme le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu) pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.